

REGLEMENT PARTICULIER

CHAMPIONNAT DE FRANCE SUPER CROSS « SX TOUR »

en NOCTURNE

Organisateur :

MOTO-CLUB DE LA BOSSE DE BRETAGNE Contact : Robert LOISEL 1, rue du Semnon
35320 LA BOSSE DE BRETAGNE Tél. 02 99 44 62 21 Courriel : mclabosse@laposte.net

Date et lieu de la manifestation :

Du Samedi 27 JUILLET 2013 à 14h00 au Dimanche 28 JUILLET 2013 à 0h30
Site du CLERAY, Terrain de Super Cross (Longueur : 450 m – Largeur 7 m)

Capacité : Championnat de France :

Catégories : 125 cc / Junior , SX1 , SX2.

Catégorie SX1

- être âgé au moins de 15 ans.
- posséder une licence NCA, Inter ou Inter Jeune.

Catégorie SX2

- être âgé au moins de 15 ans et au maximum de 23 ans (ne pas avoir 24 ans révolus avant le 1er janvier de l'année en cours)
- posséder une licence NCA, Inter ou Inter Jeune.

Catégorie 125cc 2t - Junior

- être âgé de 13 ans minimum et 17 ans maximum (avoir 13 ans révolus à la 1^{ère} épreuve du championnat et ne pas avoir 18 ans révolus avant le 1^{er} janvier de l'année en cours).
- ne pas avoir été classé premier de la catégorie 125cc 2T - Junior du Championnat de France de Supercross – SX Tour de l'année précédente.
- posséder une licence NCA, NJC ou Inter Jeune.

Pilote étranger :

L'organisateur pourra compléter le plateau de son épreuve avec des pilotes titulaires d'une licence délivrée par une autre FMN.

Il devra inscrire son épreuve en catégorie inter ou zone union européenne, et les pilotes devront posséder, soit une licence Inter à l'année, soit un timbre inter une épreuve.

Les pilotes étrangers toucheront les primes correspondant à leur classement ou les indemnités de qualification.

Les pilotes ayant bénéficié d'une invitation (6 pilotes « Wild Card » au maximum pour l'ensemble des catégories) ne seront pas classés au championnat et ne toucheront que les primes de la finale.

Dénomination des Officiels :

Directeur de course : Christian LEPLAT

6 , chemin de barat
31 140 PECHBONNIEU
Tél : 05 61 09 73 46 – 06 03 01 61 22
courriel : christian.leplat@gmail.com

Arbitre : Alain LEPETIT

19 grande rue
87 400 Le CHATENET en DOGNON
Tél : 05 55 57 10 49 – 06 71 63 27 55
courriel : aflepetit@orange.fr

Délégué FFM

Arbitre : Vincent DUSSOLIER

courriel : vincent.lmrc@orange.fr



Service médical :

Nom du Médecin : Docteur FOISSEY

Association de secouristes : Association Départementale de la Protection Civile (Bruz - 35)

Nombre de secouristes : 2 chefs d'équipe , 6 équipiers secouristes , 2 véhicules et matériels

Nombre d'Ambulances : 2 ambulances

Contrôle des licences et vérifications techniques :

Le samedi 27 Juillet 2013 de 10h00 à 12h30 .

Essais qualificatifs par séries :

Le samedi 27 Juillet 2013 de 14h00 à 17h15 .

18h00	Consolante SX Junior.	7 minutes + 1 tour
18h20	Consolante SX 2.	7 minutes + 1 tour

Programme de la soirée :

20h30	Présentation de la soirée et Pom-Pom Girls .	
20h45	1ère manche 125cc/ Junior.	7 minutes + 1 tour
20h55	1ère manche SX2.	7 minutes + 1 tour
21h05	Prestation Pom-Pom Girls .	
21h15	1ère arial Freestyle.	
21h30	1ère entracte.	
21h50	1ère manche SX1.	7 minutes + 1 tour
22h10	2ème manche SX1.	7 minutes + 1 tour
22h20	2ème manche 125cc/ Junior.	7 minutes + 1 tour
22h30	2ème manche SX2.	7 minutes + 1 tour
22h40	Prestation Pom-Pom Girls .	
22h55	2ème arial Freestyle.	
23h10	2ème entracte.	
23H30	Repêchage SX1.	4 minutes + 1 tour
23h55	Présentation des finalistes.	
00h00	Finale.	9 minutes + 1 tour
00h20	Classement suivant les résultats de la finale puis présentation des vainqueurs. Remise des prix.	

Les horaires d'une épreuve de Championnat de France de Supercross « SX Tour » sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, suivant les impératifs de la manifestation.

La compétition est organisée conformément au Code Sportif de la FFM, aux prescriptions de la CMC, au Règlement Général Motocross et aux règles particulières du Championnat de France.

LIGUE MOTO RÉGIONALE
DE BRETAGNE
Secrétariat - 26 Rue de St Malo - BP 100
35120 DOLE-DÉBRETAGNE
Tél. : 02 99 48 26 59 - Fax : 02 99 48 48 71
mail : ligue.moto.bretagne@wanadoo.fr
SIRET 319 357 304 00052 - APE 9312Z

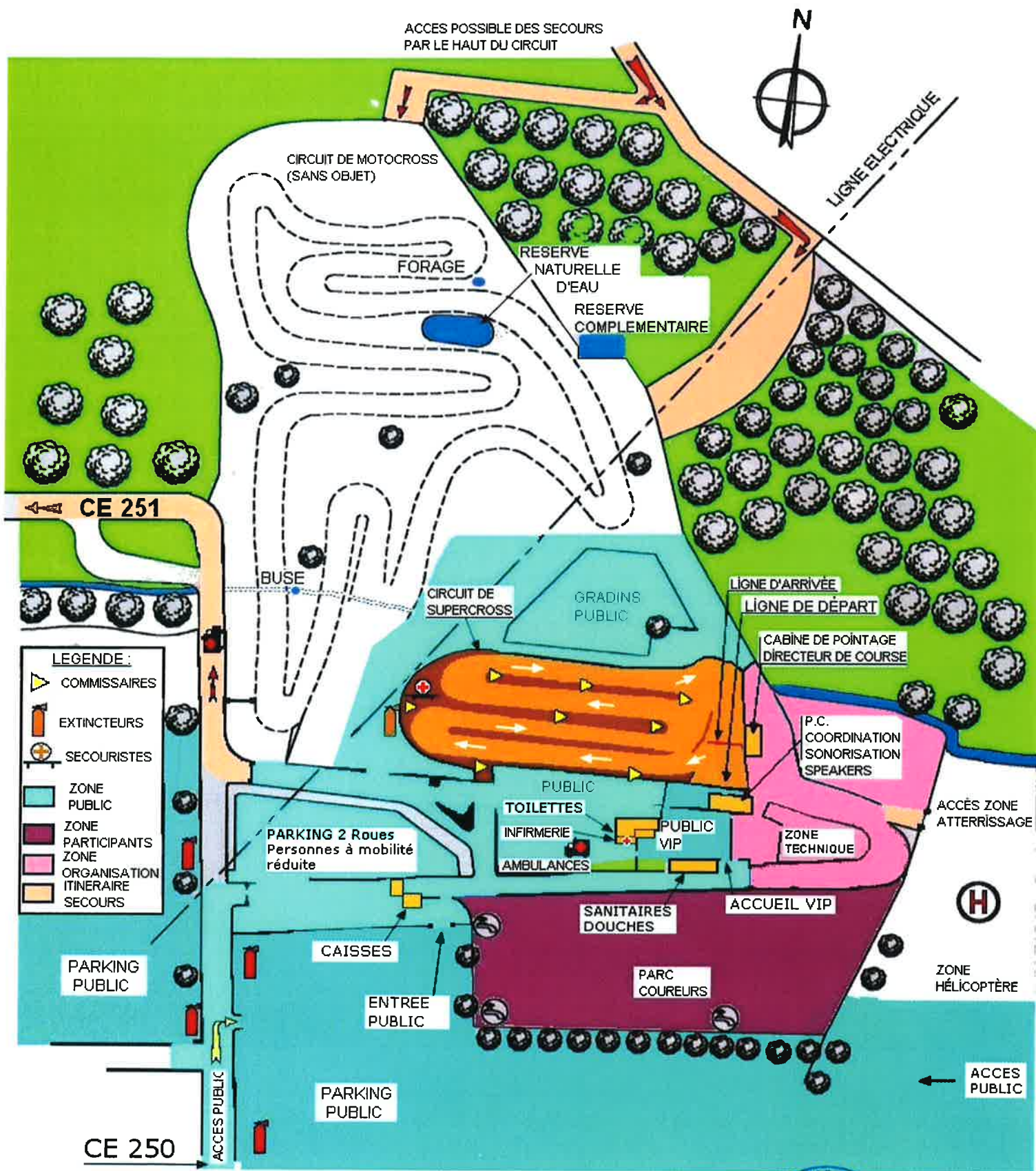
Page 2/2

25 JUL 2013

VESA.FFM 13/0762



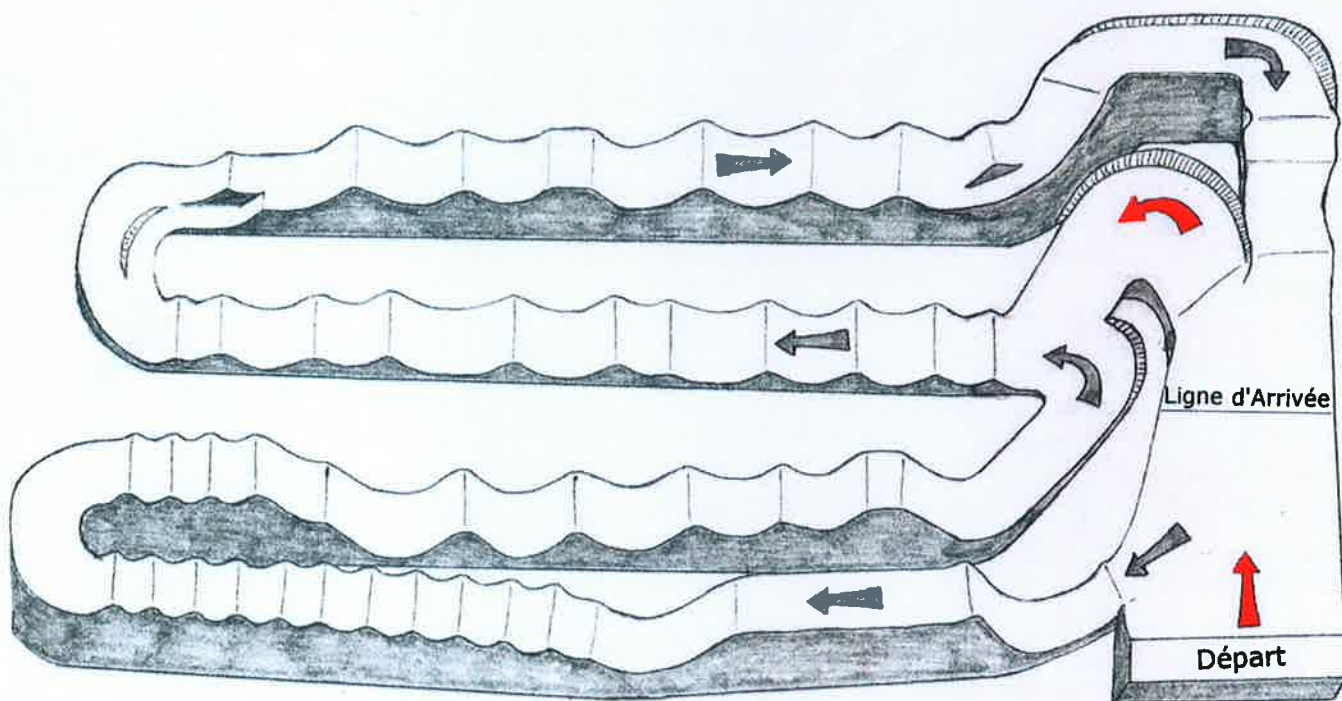
le 25/07/2013

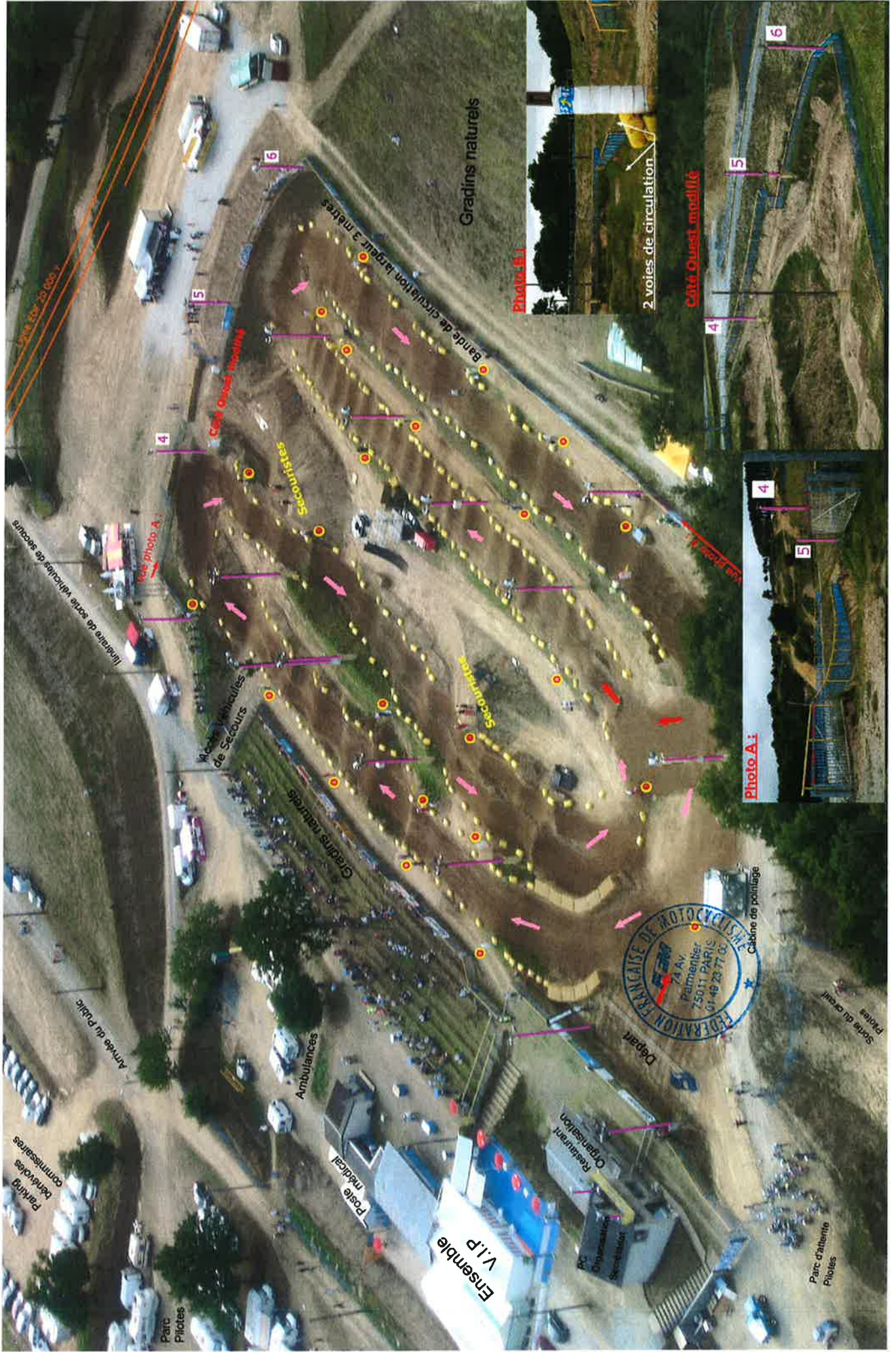


Piste de supercross – Site du Cléray à La Bosse de Bretagne

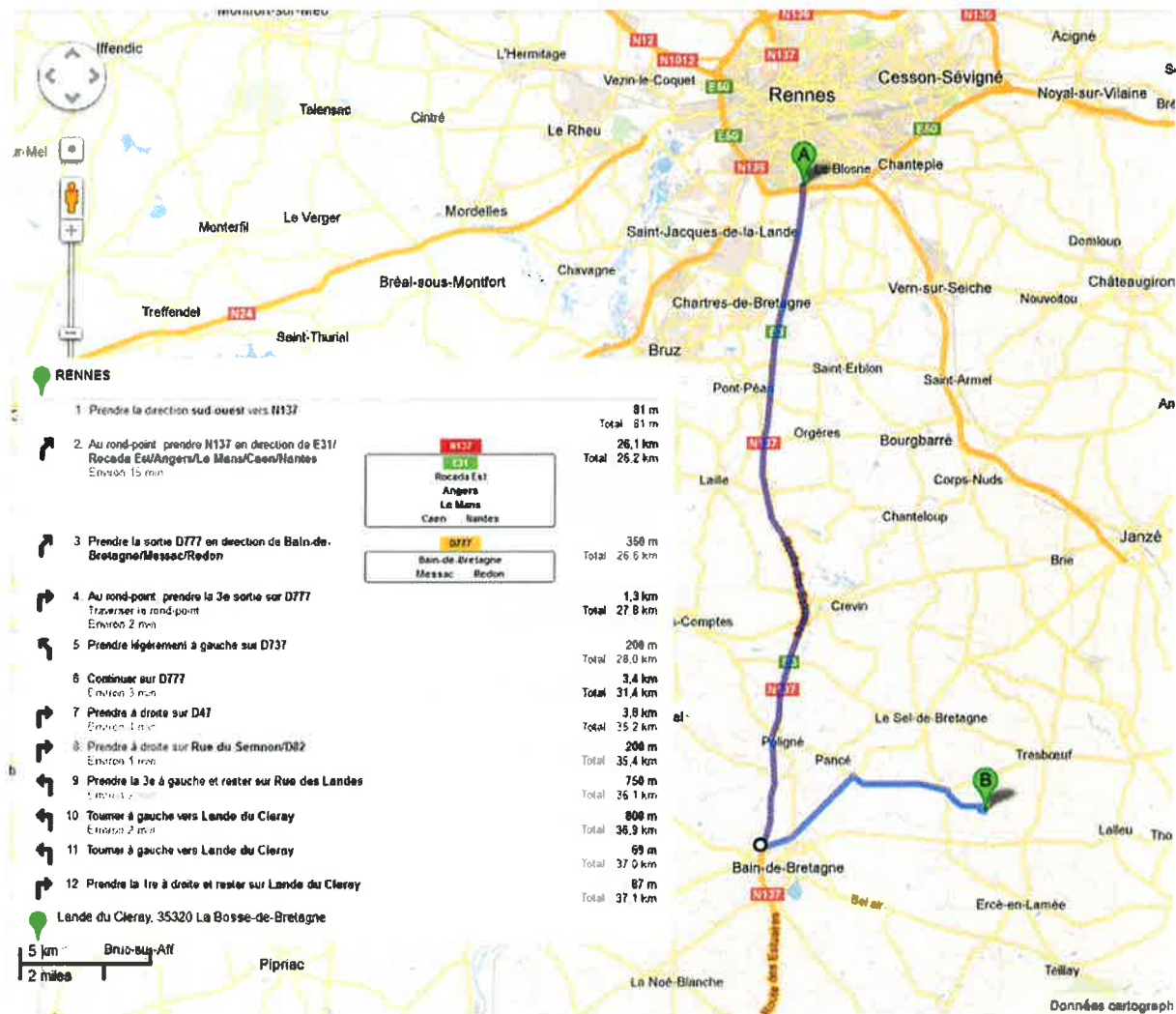
A noter que le tracé 2013 est exactement le même que le tracé du SX Tour 2012.

Moto-Club La BOSSE de BRETAGNE. Tracé SX Tour 2012

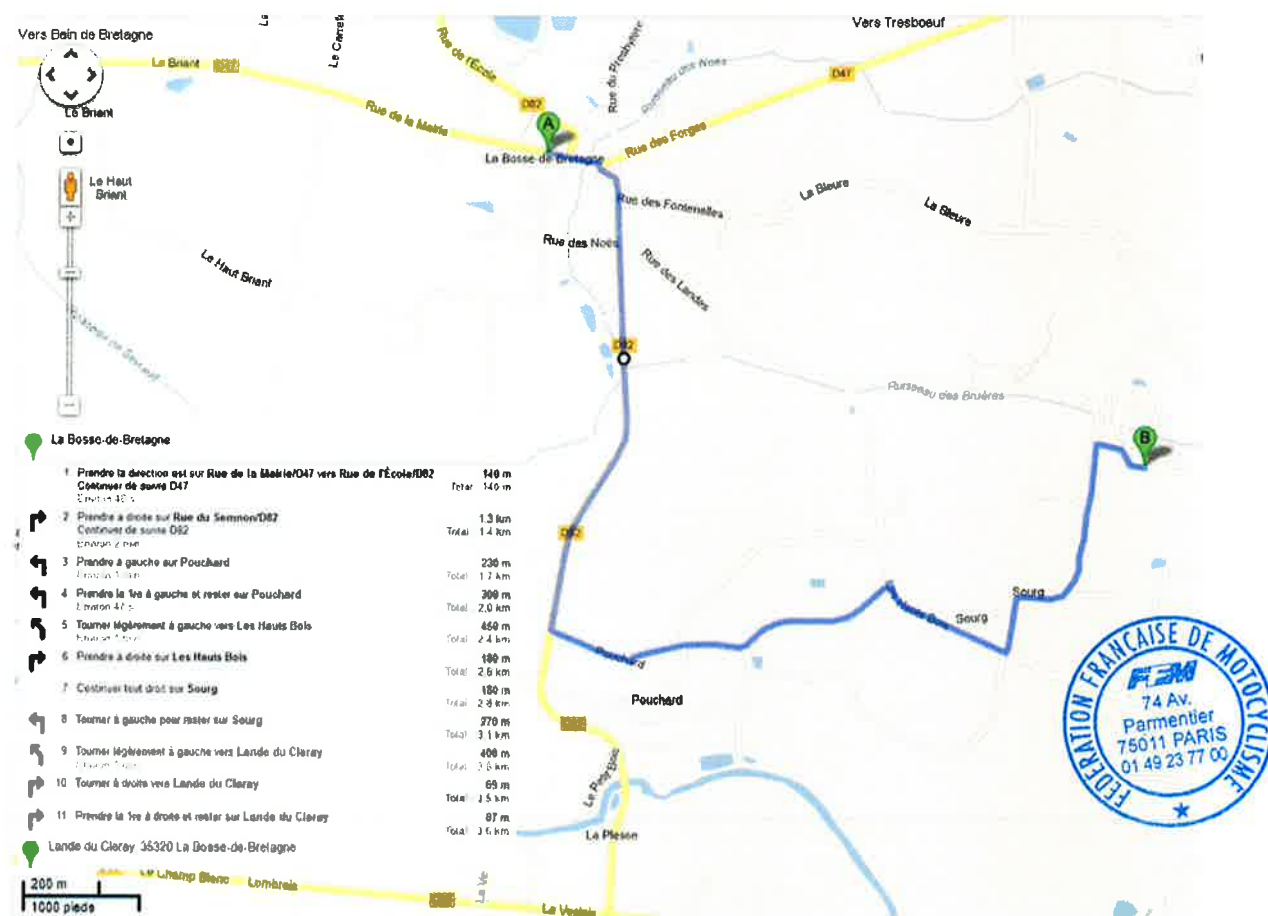




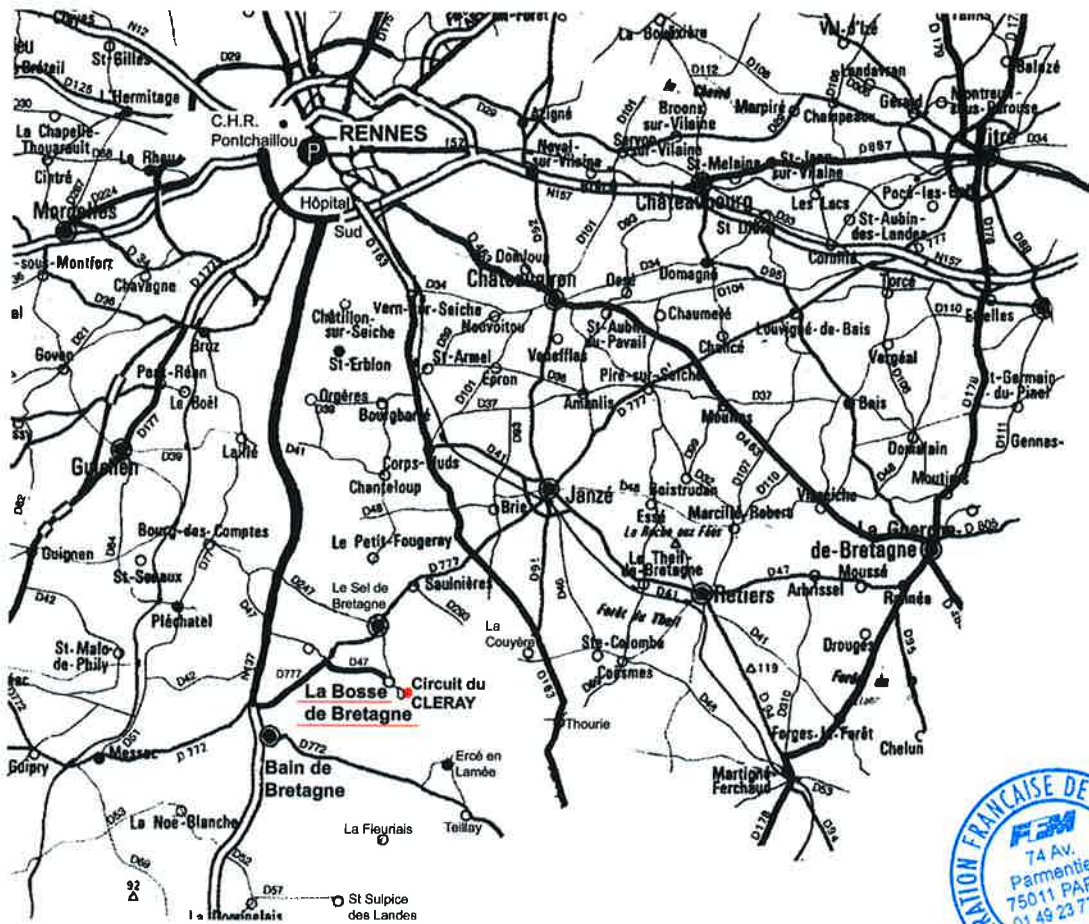
Localisation de La Bosse de Bretagne :



Localisation du circuit, lieu dit La Lande du Cléray :



Localisation de la commune de La BOSSE de BRETAGNE :



Localisation du site du Cléray :

